

# Loire

SUPPLÉMENT



## Les bons gestes pour préserver l'environnement



### Avec vous, une Loire encore plus belle

L'urgence d'agir pour préserver notre environnement n'est plus à démontrer. Nous sommes tous concernés, chacun peut faire quelque chose. Ce petit guide vous propose des gestes concrets, pour notre planète, pour la Loire, et tout simplement pour notre cadre de vie.

Le Conseil général de la Loire s'engage avec vous et de nombreux partenaires pour que nous adoptions les bons réflexes et que nous fassions les bons choix.

Pour donner davantage d'envergure à la mobilisation pour l'environnement, le Conseil général a fédéré de très nombreuses associations, institutions et entreprises. Ensemble, nous avons décidé d'organiser nos efforts et de fixer nos engagements dans la Charte départementale pour un développement durable de la Loire.

Cette charte est lancée depuis un an : elle se compose de 66 actions précises, réparties en 5 enjeux majeurs. Beaucoup de projets sont déjà en cours, d'autres se réalisent et ce guide en fait partie. Nous l'avons voulu pour que vous puissiez participer concrètement, dans votre vie quotidienne, à la protection de notre environnement. Vous placez votre cadre de vie aux premiers rangs de vos préoccupations et nous partageons pleinement vos attentes. Ensemble, nous pouvons agir pour que la Loire soit encore plus belle.

La Loire, l'environnement, c'est l'affaire de tous !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Clément'.

*Pascal Clément,  
Président du Conseil général  
de la Loire*

### POURQUOI LES ÉCO-GESTES ?

Ce guide propose une série de petits gestes qui permettent à chacun d'agir, au quotidien, pour préserver notre environnement. Il démontre que tous, petits et grands, nous pouvons inverser la tendance et adopter un comportement plus

responsable et plus respectueux. Tous ces gestes écologiques, ou éco-gestes, sont souvent une affaire de bon sens. Ils sont bénéfiques pour l'environnement mais également bien souvent pour votre santé et votre budget.

Ces gestes sont illustrés par les personnages de la famille BABET : Rémi, Katia, Lucie et les autres vous proposent plusieurs actions concrètes et vous accompagnent tout au long de la lecture de ce petit guide. Gardez ce document, il vous sera utile !



### La bonne énergie

- Dans son projet de maison, Rémi intègre une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) et décide la mise en place d'un système de chauffage solaire pour l'eau.
- Rémi a remplacé toutes ses ampoules classiques par des ampoules à économie d'énergie,

des lampes basse consommation. Ce qui a immédiatement réduit sa facture d'électricité. Il veut aller encore plus loin et privilégie, pour sa maison, de grandes fenêtres afin d'utiliser le plus possible la lumière naturelle.

- Il doit bientôt changer de voiture et il étudie toutes les possibilités

des véhicules propres : GPL, GNV, moteurs hybrides. En plus, l'Etat a mis en place des crédits d'impôt. Il vérifie également régulièrement la pression des pneus de sa voiture depuis qu'il a appris que les pneus sous gonflés augmentaient sa consommation de carburant de 3%.

### CE QUE FAIT LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE...

#### **Pour soutenir le développement des énergies renouvelables**

Favorisant l'utilisation des énergies renouvelables et notamment le solaire thermique, le Conseil général de la Loire verse, notamment, des aides pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel ou d'un chauffage solaire.

#### **Pour améliorer la qualité architecturale des bâtiments**

Il développe des « points conseil architecture » sur l'ensemble des territoires ruraux. Des conseils architecturaux sont donnés gratuitement aux particuliers et aux communes sur les territoires des communautés de communes de Balbigny,

Vals d'Aix et d'Isable, Pays de Saint-Bonnet-le-Château, Pays entre Loire et Roanne, Pays de Perreux, Côte Roannaise, Collines du Matin et Pays d'Astrée.

#### **Pour limiter sa consommation d'énergie**

Il est vigilant quant à l'énergie consommée au sein de ses bâtiments et des

collèges dont il a la charge. Pour cela, il effectue des diagnostics énergétiques. Le Conseil général insiste sur la nécessité d'éteindre lumière et chauffage dans les pièces non occupées et équipe la plupart de ses établissements d'ampoules basse consommation et de plafonniers à tube fluorescents.



### Le quotidien durable

- Evitant autant que possible de prendre sa voiture en ville pour des trajets inférieurs à 3 km, Katia se déplace à pied, en vélo ou utilise les transports en commun pour les trajets plus longs.
- Pour le tri de ses déchets, Katia sépare les recyclables et les non recyclables. Elle utilise également une poubelle supplémentaire pour sélectionner les déchets biodégradables afin de les composter pour le jardin.
- Katia a entrepris un paillage de toutes les plantations de son jardin pour limiter la quantité d'eau utilisée à chaque arrosage. Elle en constate très rapidement l'efficacité et s'aperçoit, à sa grande satisfaction, que cela limite en plus considérablement le travail de désherbage.

### CE QUE FAIT LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE...

#### - **Faciliter l'utilisation des transports collectifs**

Depuis janvier 2005, le Conseil général de la Loire propose à chaque Ligérien d'utiliser les cars scolaires quel que soit l'objet du déplacement. Ce sont donc 450 circuits de transports scolaires qui s'ajoutent aux 46 lignes régulières

d'autocars et 40 lignes de cars de proximité (dans la limite des places disponibles et au tarif unique de 1,50 euro).

#### - **Donner les bons réflexes aux plus jeunes**

Depuis 1996, le Conseil général de la Loire finance, dans une cinquantaine de collèges volontaires, des actions

de sensibilisation au traitement des déchets, à la gestion de l'eau et à l'éco-citoyenneté.

Ces animations représentent des bases et des repères importants pour les citoyens de demain.

#### - **Soutenir le tri des déchets**

Le Conseil général de la Loire soutient les

collectivités locales pour la mise en place de collectes sélectives et la création de déchetteries. Il a instauré dans ses locaux la collecte sélective des déchets. Des conteneurs permettent ainsi de récupérer piles, tubes de néon, papiers et cartouches d'encre utilisés par les agents départementaux.

## LES ÉCO-GESTES DE MAMIE LUCIE



### Les économies gagnantes

- Mamie Lucie privilégie les commerçants de son village pour faire ses courses : elle préfère acheter près de chez elle des produits qui par définition n'effectuent pas de longs déplacements.
- Comme elle a entrepris de renouveler ses appareils électroménagers, elle recherche des appareils portant la mention « classe A » sur l'étiquette énergie.
- Elle utilise souvent l'eau refroidie de cuisson de ses légumes, riche en sels minéraux, pour arroser ses plantes vertes.
- Elle utilise un filtre à café permanent en plastique qu'elle lave à la place de filtres papiers qui sont jetés dans la poubelle des déchets non recyclables.

### CE QUE FAIT LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE...

#### **- Accompagner pour une bonne gestion de l'eau**

En 1999, le Conseil général de la Loire s'est doté d'un service de Mission d'assistance à la gestion de l'eau, la Mage. Il prend en charge le suivi technique des stations d'épuration afin d'optimiser leur fonctionnement. Plus de 120 communes ont

signé une convention représentant 200 stations.

#### **- Soutenir les commerces des villages**

Le Conseil général de la Loire a lancé Loire Multiservices en 2005 dans le but de redynamiser le milieu rural à travers une offre commerciale et de services plus riche

et diversifiée. Ainsi, il répond aux besoins des populations et permet de limiter les déplacements des habitants, de conforter l'emploi et l'activité sur la commune...

#### **- Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans la commande publique**

La mise en place

d'une politique éco-responsable des achats du Conseil général de la Loire a été initiée en avril 2005 : le poids économique de la commande publique constitue une part importante des fournitures, services et travaux achetés auprès des entreprises de la Loire.



### La biodiversité préservée

- Lorsqu'il va à la pêche, Papy François regarde toujours 2 fois s'il n'a pas laissé de déchets derrière lui. Il évite également de marcher dans le lit d'une rivière pour ne pas endommager la faune et les zones de frai des poissons.
- Dans son jardin et son potager, il refuse les traitements chimiques qui polluent durablement les cours d'eau. Il fait son propre compost et utilise des engrais naturels (fumier, corne broyée...). Il crée des refuges pour les hérissons, les musaraignes et les oiseaux qui permettent de lutter contre les insectes qui s'attaquent aux cultures.
- Sur les milieux naturels protégés, Papy François veille à rester sur les sentiers tracés afin d'éviter d'écraser les jeunes pousses. Surtout il ne veut pas créer d'autres chemins, qui à force de piétinement ne seraient plus végétalisés et par conséquent très sensibles à l'érosion.



### CE QUE FAIT LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE...

#### - **Préserver les milieux naturels**

Pour préserver la qualité des sites et paysages, le Conseil général de la Loire met en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces naturels sensibles.

#### - **Entretenir les étangs**

En collaboration avec la Fédération des Chasseurs

de la Loire et le Syndicat des Etangs du Forez, il a mis en place le programme « Etangs de la Loire » pour protéger quelque 360 étangs représentant 1600 hectares en eau. Le Conseil général de la Loire aide financièrement les propriétaires des étangs afin de réaliser des travaux souvent coûteux

mais indispensables au maintien de la biodiversité de ces milieux.

#### - **Restaurer les haies bocagères**

Les haies bocagères jouent un rôle important : elles épurent les eaux, atténuent l'érosion, servent de brises vents. Le bocage constitue donc un élément de

diversité et de richesse de notre patrimoine environnemental et paysager. Conscient des enjeux, le Conseil général de la Loire aide depuis 1997 financièrement et techniquement tous les acteurs du monde rural, communes, agriculteurs, particuliers, fédération des chasseurs, à planter des haies bocagères.

## LES ÉCO-GESTES DE THÉO



### Nouvelles technologies, nouvelles opportunités

- Théo ne laisse plus le chargeur de son portable branché quand il ne s'en sert pas car il a appris que cela consomme de l'énergie inutilement.
- Pour le collège, il a besoin d'une calculatrice. Il en préfère une fonctionnant à l'énergie solaire et non avec des piles bouton, très toxiques pour l'environnement.
- Il a décidé de brancher ses appareils électriques, décodeur, antenne satellite, amplificateur, ordinateur, imprimante, écran, sur des multiprises avec interrupteur.

Ainsi, l'alimentation peut être coupée d'un seul geste. Les appareils ne restant pas en veille, cela évite une consommation d'énergie inutile.

- Théo exploite au maximum l'outil informatique : il n'imprime plus systématiquement ses e-mails et autres documents. Il utilise également régulièrement le dos des feuilles imprimées comme

brouillons afin d'en optimiser leur utilisation avant de les jeter dans un conteneur à papiers.

- Il utilise uniquement des piles rechargeables pour ses différents jeux et autres appareils depuis que son collège participe à l'opération Antitox et qu'il a travaillé sur les dangers des déchets toxiques en quantité dispersée (DTQD) sur l'environnement.

### CE QUE FAIT LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE...

#### **- Collecter les déchets toxiques dans les collèges**

Depuis 1994, le Conseil général organise la collecte des déchets toxiques dans les collèges du département.

Des conteneurs sont mis à disposition dans les établissements afin de les recevoir.

#### **- Inciter les collèges à être éco-responsables**

En partenariat avec l'Inspection académique

de la Loire, le Conseil général de la Loire soutient les collèges qui souhaitent se lancer dans un projet d'établissement éco-responsable. Il s'agit de mettre en place une démarche d'éducation à

l'environnement pour un développement durable comprenant à la fois un engagement dans le fonctionnement du collège (consommation d'eau, d'énergie...) et un engagement éducatif.

# La Loire, l'environnement : l'affaire de tous

Le Conseil général de la Loire est un acteur majeur de la protection de l'environnement. Il soutient la pratique d'éco-gestes et toutes les actions liées au développement durable.



Pour en savoir plus sur les actions du Conseil général de la Loire, contactez le service Environnement au 04 77 48 40 23 et consultez la plaquette « L'environnement – une priorité pour le département ».

**Conseil général de la Loire : [www.loire.fr](http://www.loire.fr)**



Ce guide a été réalisé en collaboration avec la FRAPNA Loire dans le cadre de la Charte environnement pour un développement durable de la Loire.

FRAPNA : [www.frapna.org](http://www.frapna.org)

**CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE**  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
2, rue Charles de Gaulle - 42000 SAINT-ÉTIENNE  
Tél. : 04 77 48 40 23  
[www.loire.fr](http://www.loire.fr)

CONSEIL GÉNÉRAL  
**LOIRE**  
EN RHÔNE-ALPES